

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02207

Numéro SIREN : 439 859 299

Nom ou dénomination : PATAUGAS

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2020 sous le numéro de dépôt 9975

PATAUGAS SAS

**1330 AVENUE DE LA LAUZIÈRE
ZONE EUROPARC
13090 AIX-EN-PROVENCE**

Comptes Certifiés Carbons
par le Président



Comptes au 31/12/2019



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Faits marquants	13
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Ventilation du chiffre d'affaires	18
Charges et produits exceptionnels	19
Créances et dettes	20
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
Produits à recevoir	23
Effectif moyen	24
Composition du capital social	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	26
Engagements financiers donnés et reçus	27

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	N/A *
Détail des comptes - Passif	N/A *
Détail des comptes - Charges	N/A *
Détail des comptes - Produits	N/A *

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 990 497	1 419 527	2 570 970	2 757 215
Fonds commercial	1 899 839		1 899 839	1 899 839
Autres immobilisations incorporelles	69 017		69 017	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	717 730	692 480	25 250	36 081
Installations techniques, matériel, outillage	360 763	323 921	36 843	17 605
Autres immobilisations corporelles	848 132	529 982	318 151	373 834
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 652		12 652	4 732
Autres immobilisations financières	101 698		101 698	99 669
ACTIF IMMOBILISE	8 000 329	2 965 909	5 034 419	5 188 976
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 655 142	41 765	2 613 378	2 485 699
Avances et acomptes versés sur commandes	395 925		395 925	211 494
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 814 520	117 493	1 697 027	4 673 441
Autres créances	1 090 418		1 090 418	2 123 663
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	264 797		264 797	334 287
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	142 510		142 510	132 959
ACTIF CIRCULANT	6 363 313	159 258	6 204 055	9 961 543
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 363 642	3 125 167	11 238 475	15 150 519

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 7 387 398)	7 387 398	7 387 398
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4	4
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	262 819	262 819
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-6 583 455	-3 659 937
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 612 570	-2 923 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-545 803	1 066 767
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	453 599	198 350
Provisions pour charges	29 245	28 870
PROVISIONS	482 844	227 220
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 113	86 704
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 065 342	2 195 527
Dettes fiscales et sociales	563 248	1 475 952
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		373 079
Autres dettes	8 670 730	9 725 270
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	11 301 434	13 856 532
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 238 475	15 150 519

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	9 819 306	247 273	10 066 578	10 891 822
Production vendue de biens	-513 139		-513 139	-450 411
Production vendue de services	-7 789		-7 789	-117 215
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 298 377	247 273	9 545 650	10 324 195
Production stockée				
Production immobilisée			69 017	192 007
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			256 678	536 342
Autres produits			1 806	9 389
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 873 151	11 061 934
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 094 059	6 306 185
Variation de stock (marchandises)			-113 034	-707 253
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-8 857	-1 108
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 918 538	5 433 990
Impôts, taxes et versements assimilés			56 834	68 813
Salaires et traitements			1 504 944	1 410 199
Charges sociales			533 248	477 560
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			665 306	378 570
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 856	163 515
Dotations aux provisions			375	198 350
Autres charges			22 165	3 191
CHARGES D'EXPLOITATION			10 685 434	13 732 012
RESULTAT D'EXPLOITATION			-812 283	-2 670 078
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				35 813
Différences positives de change			10	9
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			10	35 822
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			117 081	87 608
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			117 081	87 608
RESULTAT FINANCIER			-117 071	-51 786
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-929 354	-2 721 864

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58 354	417 323
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	76 658	102 514
PRODUITS EXCEPTIONNELS	135 012	519 837
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	496 100	721 308
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		183
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	322 534	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	818 634	721 491
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-683 622	-201 654
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-406	
TOTAL DES PRODUITS	10 008 173	11 617 593
TOTAL DES CHARGES	11 620 743	14 541 111
BENEFICE OU PERTE	-1 612 570	-2 923 518

Annexes

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

La trésorerie et le financement du groupe est centralisée au niveau de Hopps. Ainsi, les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur la réalisation d'un budget 2020 et sont revues en permanence sur la base des résultats réalisés et sur la base des mesures complémentaires telles que :

- des mesures conservatoires et d'économies,
- une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement,
- le recours à des moyens de financement à court terme de type affacturage,
- le recours à l'étalement de charges sociales et fiscales,
- le financement obligataire à long terme réalisé post clôture,
- l'étude de tout autre moyen de financement tel que :
 - . le crédit bancaire,
 - . le crédit-bail,

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements,

honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

4. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant

l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

La société Pataugas au 31 décembre 2019 n'a pas procédé à un test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles, la société mettra à jour ce test sur l'exercice 2020.

5. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

7. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 décembre 2019 s'élève à 42 K€ versus 150 K€ au 31 décembre 2018.

8. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

9. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

10. PROVISIONS

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans. Le montant au 31/12/2019 est Néant.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Il s'agit de la provision au titre de la régularisation de la participation de 2010/2014.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les indemnités brutes de départ en retraite ainsi que les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over
- Table de mortalité : tables de survie INSEE 13-15, distinguant hommes et femmes
- Taux d'actualisation : 0,70%
- Taux de revalorisation des salaires : 1,0%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

11. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'année 2019 :

- Pataugas a continué sa prospection à l'international avec prise de contact de distributeurs DOM-TOM, Corée et Japon.
- Pataugas a également continué son développement de stratégies marketing via les réseaux sociaux et des campagnes publicitaires en vue du développement de l'activité de son site internet www.pataugas.com. Le site a doublé son CA
- Pataugas a aussi développé son merchandising dans les boutiques via la mise en place de vitrines en adéquation avec les communications web.
- Et Pataugas a fermé 3 points de ventes, à savoir :
Les points de ventes situés dans les magasins Printemps, dans les centres commerciaux sis à :
Tours (37000), 24 Rue de Bordeaux
Caen (14000), 28 Rue Saint-Jean
Le Havre (76600), 32 Avenue René Coty

Continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur la réalisation d'un budget 2020 et sont revues en permanence par la politique de financement du groupe Hopps à l'égard de ses filiales et repose sur :

- des mesures conservatoires et d'économies,
- d'une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement,
- du recours, le cas échéant, à des moyens de financement à court terme de type affacturage ou crédit bail.
- de l'étude de tout autre moyen de financement tel que le crédit bancaire,
- la recherche de fonds auprès d'investisseurs.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation au regard de la situation prévisionnelle de trésorerie sur les prochains 12 mois et sur le soutien financier accordé par la société Hopps Group à l'égard de la société Pataugas et confirmé par une lettre de soutien financier.

Les refinancements du groupe obtenus en 2019, sous l'égide du CIRI (Comité Interministériel Restructuration Industrielle), et les éléments relatifs à l'évolution des effets de la crise liée au Covid 19 (cf. partie faits marquants) font peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation. Ainsi, en cas d'évolution défavorable, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. Toutefois, à ce jour les discussions finalisées avec le CIRI permettent d'envisager le paiement des nouvelles dettes sociales et fiscales contractées pendant la crise liée au COVID 19 sur une durée de 36 mois. Ces éléments nous permettent de penser que la continuité de l'entreprise pourra donc être assurée dans des conditions normales d'exploitations.

Financements de Hopps Group sur 2019

Sous l'égide du CIRI, HOPPS GROUP a obtenu les financements suivants :

GDP Vendôme

En date du 28 mars 2019, des discussions entre HOPPS Group et GDP VENDOME ont abouti à la rédaction et à la finalisation d'un contrat d'émission d'obligations simples privées par HOPPS GROUP pour un montant total maximum en principal de vingt millions neuf cent mille euros (EUR 20.900.000). Le 4 avril 2019, une première émission pour un montant de dix millions neuf cent mille euros (EUR 10.900.000) a été réalisée. Une seconde émission pour un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) a été réalisée le 23 mai 2019.

En contrepartie de la signature de ce contrat, le Groupe GDP Vendôme par l'intermédiaire de la SARL GDP Invest (ex SARL Le Cannet Damecosi) a acquis 5.68% des droits de vote et 5% des droits financiers de HOPPS Group à la SAS de l'Aubrac.

Pool Bancaire CEPAC Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Le 31 juillet 2019 un contrat de prêt de neuf millions d'euros (EUR 9.000.000) a été signé avec la Caisse d'Epargne CEPAC et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence destiné à financer les besoins généraux d'exploitation de la Société et certaines de ses filiales. Celui-ci est principalement garanti par une sûreté prise sur le bâtiment du siège social de la Société.

Moratoire avec le CIRI

Le 17 octobre 2019 un moratoire d'un montant de 27 996 044 euros relatif aux dettes sociales (URSSAF part patronale) et fiscales (TVA) du groupe a été signé sous l'égide du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI). A la date du 31 décembre 2019, le groupe avait remboursé la somme de 3 695 436 euros.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Financement post clôture

Conformément à ce qui avait été annoncé en 2019 et sous l'égide du CIRI, Hopps Group a réussi une levée de fonds de 31.5M€ en février 2020. Sans tenir compte des effets de la crise Covid-19, cette levée de fonds a permis d'assurer la continuité d'exploitation des filiales du groupe pour le premier trimestre 2020. Le montant de 31,5 M€ a été obtenu :

- Auprès d'un pool de banques (CEPAC, Themis, CAAP) pour 18 M€,
- De l'actionnaire minoritaire GDP Vendôme pour 6 M€,
- De l'état par l'intermédiaire d'un moratoire sur des dettes fiscales et sociales pour 6M€,
- Et de collectivités locales : 1 M€ auprès de la région PACA et 0,5 M€ auprès de la Métropole Aix- Marseille.

Information financière Covid

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité des activités. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et continuent de l'être au second trimestre 2020. La société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Chômage partiel :

Une déclaration de chômage partiel à 80% pour le personnel du siège et à 100% pour le personnel des boutiques a été effectuée pour la période du 17 mars au 31 mars 2020.

Du 1er avril au 10 mai 2020, le personnel des magasins PATAUGAS étaient en activité partielle à 100 %, les salariés du siège étaient en activité partielle à 80 %.

Télétravail :

Pour la période du 17 mars au 31 mars 2020, le télétravail a été mis en place systématiquement pour tous les collaborateurs lorsque cela était possible, dans la limite de 20%. Depuis le 11 mai 2020, le télétravail demeure la solution à privilégier pour l'ensemble des collaborateurs lorsque l'activité le permet.

Mesures de protection des salariés :

Depuis la reprise de l'activité le 11 mai, chaque salarié qui se rend dans les locaux de la société doit porter un masque pendant sa présence afin de protéger l'ensemble de ses collègues également présents sur site. Des mesures spécifiques pour garantir la sécurité des personnes venant travailler dans les locaux ont été détaillées dans un document remis à l'arrivée de chaque collaborateur (remise de masques, de gel hydro-alcoolique).

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 539 015		493 448
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	709 052		8 679
Install. techniques, matériel et outillage ind.	330 557		30 206
Installations générales, agenc., aménag.	576 193		39 435
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	230 362		2 142
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 846 163		80 462
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	104 401		9 949
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	104 401		9 949
TOTAL GENERAL	7 489 579		583 859

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		73 110	5 959 353	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			717 730	
Installations techn., matériel et outillages ind.			360 763	
Installations générales, agencements divers			615 628	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			232 504	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 926 626	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			114 350	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			114 350	
TOTAL GENERAL		73 110	8 000 329	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	881 961	538 327	760	1 419 527
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	672 971	19 509		692 480
Installations techniques, matériel et outillage industriels	312 951	10 969		323 921
Installations générales, agenc. et aménag. divers	318 220	61 170		379 389
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 501	36 091		150 592
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 418 643	127 739		1 546 382
TOTAL GENERAL	2 300 603	666 066	760	2 965 909

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	198 350	260 000	4 751	453 599
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	28 870		375	29 245
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	227 220	260 000	5 126	482 844
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	150 565	62 534	171 334	41 765
Dépréciations comptes clients	105 637	11 856		117 493
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	256 202	74 390	171 334	159 258
TOTAL GENERAL	483 422	334 390	176 460	642 102
Dotations et reprises d'exploitation		12 231	99 427	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		322 534	76 658	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018	%
VENTES DE MARCHANDISES	9 819 305	247 272	10 066 577	10 891 821	-7,58 %
PRODUCTION VENDUE BIENS	-513 139		-513 139	-450 411	13,93 %
PRODUCTION VENDUE SERVICES	-7 789		-7 789	-117 215	-93,35 %

TOTAL	9 298 377	247 272	9 545 649	10 324 195	-7,54 %
-------	-----------	---------	-----------	------------	---------

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
DEMENAGEMENT DEPOT	57 910	6718000
DIVERS	7 125	6726700
INDEMNITES	8 293	6718000
PROV LITIGES	260 000	6875003
PROV SALAIRES	160 214	6718000
REGUL PROVISIONS N-1	2 339	6718000
REGUL PROVISIONS N-1	166 063	6726700
STOCKS	94 156	6718000
STOCKS	62 534	6873000

TOTAL 818 634

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
CHEQUES +1 AN	1 417	7727000
DIVERS	1 922	7710000
DIVERS	20 985	7718000
DIVERS	7 614	7727000
PROV LITIGES	4 751	7875003
REGUL PROVISIONS N-1	26 416	7727000
STOCKS	71 907	7873000

TOTAL 135 012

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 652	12 652	
Autres immobilisations financières	101 698	101 698	
Clients douteux ou litigieux	138 572	138 572	
Autres créances clients	1 675 949	1 675 949	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 828	12 828	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 531	3 531	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	486 115	486 115	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	4 537	4 537	
Etat, autres collectivités : créances diverses	184 719	184 719	
Groupe et associés	406	406	
Débiteurs divers	398 282	398 282	
Charges constatées d'avance	142 510	142 510	
TOTAL GENERAL	3 161 798	3 161 798	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice 7 920

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 113	2 113		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 065 342	2 065 342		
Personnel et comptes rattachés	222 026	222 026		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 441	125 441		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	172 220	172 220		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 561	43 561		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 120 740	8 120 740		
Autres dettes	549 990	549 990		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	11 301 434	11 301 434		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
4081000	'Fournisseurs - Factures non parven	978 140,96	503 423,36	474 717,60
4081006	Fournisseurs factures non reçues lo	-8 536,78	-11 937,31	3 400,53
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		969 604,18	491 486,05	478 118,13
AUTRES DETTES				
4198000	'Rabais, remises, ristournes et avo	37 983,72		37 983,72
TOTAL AUTRES DETTES		37 983,72		37 983,72
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4282000	'Personnel - Dettes provisionnées p	99 954,71	80 193,96	19 760,75
4283500	'Personnel - Primes à payer	53 937,10	31 434,00	22 503,10
4382000	'Organismes sociaux - Charges socia	11 242,55	12 902,18	-1 659,63
4386000	'Autres charges à payer		5 269,00	-5 269,00
4482500	'Prov Charge fiscales et autres cha	1 224,00	1 224,00	
4486330	'Formation professionnelle continue	4 901,48	25 341,01	-20 439,53
4486340	'Effort construction à payer	8 022,50	9 237,36	-1 214,86
4486350	'Taxe d'apprentissage à payer	794,44	11 586,13	-10 791,69
4486360	'Cotisations handicapés à payer	8 028,00		8 028,00
4486400	'CET à payer	13 578,78	-14 967,00	28 545,78
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		201 683,56	162 220,64	39 462,92
TOTAL CHARGES A PAYER		1 209 271,46	653 706,69	555 564,77

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2019

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860000	Charges constatées d'avance	142 510,00	132 959,17	9 550,83
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		142 510,00	132 959,17	9 550,83

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000	'Clients - Factures à établir		24 485,88	-24 485,88
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			24 485,88	-24 485,88
AUTRES CREANCES				
4487000	'Etat, produit à recevoir	184 719,10	184 719,10	
4687000	'Divers - Produits à recevoir	13 835,00	13 835,00	
TOTAL AUTRES CREANCES		198 554,10	198 554,10	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		198 554,10	223 039,98	-24 485,88

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agent de maîtrise	13	
Employés	34	
TOTAL		56

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	205 213			36
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
HOPPS GROUP 1330, avenue de la Lauzière, Europarc de Pichaury - Bât D5 BP 30460, 13592 Aix-en-Provence	SAS	22 402 432	100,00 %

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2019

Catégories d'engagements	Total	Engagements donnés				
		Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Catégories d'engagements	Total	Engagements reçus				
		Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

La société Pataugas S.A.S a reçu
sur l'exercice courant le soutien
financier de la société mère
HOPPS GROUP S.A.S.

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Catégories d'engagements	Total	Engagements réciproques				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

PATAUGAS S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

PATAUGAS S.A.S.

1330 avenue Guilibert de la Lauzière, bâtiment D5 - ZI les Milles - BP 30460 -
13290 Aix-en-Provence

Ce rapport contient 33 pages

Référence : PLS-203-102

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à droit de
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92068 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

PATAUGAS S.A.S.

Siège social : 1330 avenue Guilibert de la Lauzière, bâtiment D5 - ZI les Milles - BP 30460 -
13290 Aix-en-Provence
Capital social : € 7.738.398

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique de la société Pataugas S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pataugas S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 6 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits marquants » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président arrêté le 6 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté 31 décembre 2019 relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

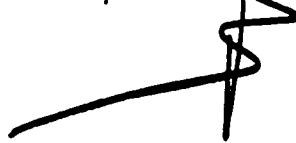
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 31 août 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

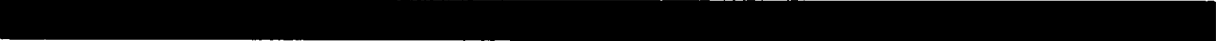


Pierre-Laurent Soubra
Associé

PATAUGAS SAS

**1330 AVENUE DE LA LAUZIÈRE
ZONE EUROPARC
13090 AIX-EN-PROVENCE**

Comptes au 31/12/2019



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Faits marquants	13
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Ventilation du chiffre d'affaires	18
Charges et produits exceptionnels	19
Créances et dettes	20
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
Produits à recevoir	23
Effectif moyen	24
Composition du capital social	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	26
Engagements financiers donnés et reçus	27

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	N/A *
Détail des comptes - Passif	N/A *
Détail des comptes - Charges	N/A *
Détail des comptes - Produits	N/A *

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 990 497	1 419 527	2 570 970	2 757 215
Fonds commercial	1 899 839		1 899 839	1 899 839
Autres immobilisations incorporelles	69 017		69 017	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	717 730	692 480	25 250	36 081
Installations techniques, matériel, outillage	360 763	323 921	36 843	17 605
Autres immobilisations corporelles	848 132	529 982	318 151	373 834
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 652		12 652	4 732
Autres immobilisations financières	101 698		101 698	99 669
ACTIF IMMOBILISE	8 000 329	2 965 909	5 034 419	5 188 976
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 655 142	41 765	2 613 378	2 485 699
Avances et acomptes versés sur commandes	395 925		395 925	211 494
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 814 520	117 493	1 697 027	4 673 441
Autres créances	1 090 418		1 090 418	2 123 663
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	264 797		264 797	334 287
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	142 510		142 510	132 959
ACTIF CIRCULANT	6 363 313	159 258	6 204 055	9 961 543
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 363 642	3 125 167	11 238 475	15 150 519

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 7 387 398)	7 387 398	7 387 398
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4	4
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	262 819	262 819
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-6 583 455	-3 659 937
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 612 570	-2 923 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-545 803	1 066 767
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	453 599	198 350
Provisions pour charges	29 245	28 870
PROVISIONS	482 844	227 220
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 113	86 704
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 065 342	2 195 527
Dettes fiscales et sociales	563 248	1 475 952
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		373 079
Autres dettes	8 670 730	9 725 270
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	11 301 434	13 856 532
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 238 475	15 150 519

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2019

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	9 819 306	247 273	10 066 578	10 891 822
Production vendue de biens	-513 139		-513 139	-450 411
Production vendue de services	-7 789		-7 789	-117 215
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 298 377	247 273	9 545 650	10 324 195
Production stockée				
Production immobilisée			69 017	192 007
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			256 678	536 342
Autres produits			1 806	9 389
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 873 151	11 061 934
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 094 059	6 306 185
Variation de stock (marchandises)			-113 034	-707 253
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-8 857	-1 108
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 918 538	5 433 990
Impôts, taxes et versements assimilés			56 834	68 813
Salaires et traitements			1 504 944	1 410 199
Charges sociales			533 248	477 560
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			665 306	378 570
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 856	163 515
Dotations aux provisions			375	198 350
Autres charges			22 165	3 191
CHARGES D'EXPLOITATION			10 685 434	13 732 012
RESULTAT D'EXPLOITATION			-812 283	-2 670 078
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				35 813
Différences positives de change			10	9
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			10	35 822
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			117 081	87 608
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			117 081	87 608
RESULTAT FINANCIER			-117 071	-51 786
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-929 354	-2 721 864

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58 354	417 323
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	76 658	102 514
PRODUITS EXCEPTIONNELS	135 012	519 837
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	496 100	721 308
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		183
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	322 534	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	818 634	721 491
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-683 622	-201 654
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-406	
TOTAL DES PRODUITS	10 008 173	11 617 593
TOTAL DES CHARGES	11 620 743	14 541 111
BENEFICE OU PERTE	-1 612 570	-2 923 518

Annexes

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

La trésorerie et le financement du groupe est centralisée au niveau de Hopps. Ainsi, les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur la réalisation d'un budget 2020 et sont revues en permanence sur la base des résultats réalisés et sur la base des mesures complémentaires telles que :

- des mesures conservatoires et d'économies,
- une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement,
- le recours à des moyens de financement à court terme de type affacturage,
- le recours à l'étalement de charges sociales et fiscales,
- le financement obligataire à long terme réalisé post clôture,
- l'étude de tout autre moyen de financement tel que :
 - . le crédit bancaire,
 - . le crédit-bail,

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements,

honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

4. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant

l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

La société Pataugas au 31 décembre 2019 n'a pas procédé à un test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles, la société mettra à jour ce test sur l'exercice 2020.

5. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

7. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciés par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 décembre 2019 s'élève à 42 K€ versus 150 K€ au 31 décembre 2018.

8. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

9. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

10. PROVISIONS

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans. Le montant au 31/12/2019 est Néant.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Il s'agit de la provision au titre de la régularisation de la participation de 2010/2014.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les indemnités brutes de départ en retraite ainsi que les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over
- Table de mortalité : tables de survie INSEE 13-15, distinguant hommes et femmes
- Taux d'actualisation : 0,70%
- Taux de revalorisation des salaires : 1,0%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

11. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'année 2019 :

- Pataugas a continué sa prospection à l'international avec prise de contact de distributeurs DOM-TOM, Corée et Japon.
- Pataugas a également continué son développement de stratégies marketing via les réseaux sociaux et des campagnes publicitaires en vue du développement de l'activité de son site internet www.pataugas.com. Le site a doublé son CA
- Pataugas a aussi développé son merchandising dans les boutiques via la mise en place de vitrines en adéquation avec les communications web.
- Et Pataugas a fermé 3 points de ventes, à savoir :
Les points de ventes situés dans les magasins Printemps, dans les centres commerciaux sis à :
Tours (37000), 24 Rue de Bordeaux
Caen (14000), 28 Rue Saint-Jean
Le Havre (76600), 32 Avenue René Coty

Continuité d'exploitation

Les prévisions de trésorerie sur 12 mois sont basées sur la réalisation d'un budget 2020 et sont revues en permanence par la politique de financement du groupe Hopps à l'égard de ses filiales et repose sur :

- des mesures conservatoires et d'économies,
- d'une gestion optimisée du besoin en fonds de roulement,
- du recours, le cas échéant, à des moyens de financement à court terme de type affacturage ou crédit bail.
- de l'étude de tout autre moyen de financement tel que le crédit bancaire,
- la recherche de fonds auprès d'investisseurs.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation au regard de la situation prévisionnelle de trésorerie sur les prochains 12 mois et sur le soutien financier accordé par la société Hopps Group à l'égard de la société Pataugas et confirmé par une lettre de soutien financier.

Les refinancements du groupe obtenus en 2019, sous l'égide du CIRI (Comité Interministériel Restructuration Industrielle), et les éléments relatifs à l'évolution des effets de la crise liée au Covid 19 (cf. partie faits marquants) font peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation. Ainsi, en cas d'évolution défavorable, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. Toutefois, à ce jour les discussions finalisées avec le CIRI permettent d'envisager le paiement des nouvelles dettes sociales et fiscales contractées pendant la crise liée au COVID 19 sur une durée de 36 mois. Ces éléments nous permettent de penser que la continuité de l'entreprise pourra donc être assurée dans des conditions normales d'exploitations.

Financements de Hopps Group sur 2019

Sous l'égide du CIRI, HOPPS GROUP a obtenu les financements suivants :

GDP Vendôme

En date du 28 mars 2019, des discussions entre HOPPS Group et GDP VENDOME ont abouti à la rédaction et à la finalisation d'un contrat d'émission d'obligations simples privées par HOPPS GROUP pour un montant total maximum en principal de vingt millions neuf cent mille euros (EUR 20.900.000). Le 4 avril 2019, une première émission pour un montant de dix millions neuf cent mille euros (EUR 10.900.000) a été réalisée. Une seconde émission pour un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) a été réalisée le 23 mai 2019.

En contrepartie de la signature de ce contrat, le Groupe GDP Vendôme par l'intermédiaire de la SARL GDP Invest (ex SARL Le Cannet Damecosi) a acquis 5.68% des droits de vote et 5% des droits financiers de HOPPS Group à la SAS de l'Aubrac.

Pool Bancaire CEPAC Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Le 31 juillet 2019 un contrat de prêt de neuf millions d'euros (EUR 9.000.000) a été signé avec la Caisse d'Epargne CEPAC et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence destiné à financer les besoins généraux d'exploitation de la Société et certaines de ses filiales. Celui-ci est principalement garanti par une sûreté prise sur le bâtiment du siège social de la Société.

Moratoire avec le CIRI

Le 17 octobre 2019 un moratoire d'un montant de 27 996 044 euros relatif aux dettes sociales (URSSAF part patronale) et fiscales (TVA) du groupe a été signé sous l'égide du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI). A la date du 31 décembre 2019, le groupe avait remboursé la somme de 3 695 436 euros.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Financement post clôture

Conformément à ce qui avait été annoncé en 2019 et sous l'égide du CIRI, Hopps Group a réussi une levée de fonds de 31.5M€ en février 2020. Sans tenir compte des effets de la crise Covid-19, cette levée de fonds a permis d'assurer la continuité d'exploitation des filiales du groupe pour le premier trimestre 2020. Le montant de 31,5 M€ a été obtenu :

- Auprès d'un pool de banques (CEPAC, Themis, CAAP) pour 18 M€,
- De l'actionnaire minoritaire GDP Vendôme pour 6 M€,
- De l'état par l'intermédiaire d'un moratoire sur des dettes fiscales et sociales pour 6M€,
- Et de collectivités locales : 1 M€ auprès de la région PACA et 0,5 M€ auprès de la Métropole Aix- Marseille.

Information financière Covid

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité des activités. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et continuent de l'être au second trimestre 2020. La société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Chômage partiel :

Une déclaration de chômage partiel à 80% pour le personnel du siège et à 100% pour le personnel des boutiques a été effectuée pour la période du 17 mars au 31 mars 2020.

Du 1er avril au 10 mai 2020, le personnel des magasins PATAUGAS étaient en activité partielle à 100 %, les salariés du siège étaient en activité partielle à 80 %.

Télétravail :

Pour la période du 17 mars au 31 mars 2020, le télétravail a été mis en place systématiquement pour tous les collaborateurs lorsque cela était possible, dans la limite de 20%. Depuis le 11 mai 2020, le télétravail demeure la solution à privilégier pour l'ensemble des collaborateurs lorsque l'activité le permet.

Mesures de protection des salariés :

Depuis la reprise de l'activité le 11 mai, chaque salarié qui se rend dans les locaux de la société doit porter un masque pendant sa présence afin de protéger l'ensemble de ses collègues également présents sur site. Des mesures spécifiques pour garantir la sécurité des personnes venant travailler dans les locaux ont été détaillées dans un document remis à l'arrivée de chaque collaborateur (remise de masques, de gel hydro-alcoolique).

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 539 015		493 448
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	709 052		8 679
Install. techniques, matériel et outillage ind.	330 557		30 206
Installations générales, agenc., aménag.	576 193		39 435
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	230 362		2 142
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 846 163		80 462
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	104 401		9 949
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	104 401		9 949
TOTAL GENERAL	7 489 579		583 859

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		73 110	5 959 353	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, Installations générales, agenc.			717 730	
Installations techn., matériel et outillages ind.			360 763	
Installations générales, agencements divers			615 628	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			232 504	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 926 626	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			114 350	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			114 350	
TOTAL GENERAL		73 110	8 000 329	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	881 961	538 327	760	1 419 527
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	672 971	19 509		692 480
Installations techniques, matériel et outillage industriels	312 951	10 969		323 921
Installations générales, agenc. et aménag. divers	318 220	61 170		379 389
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 501	36 091		150 592
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 418 643	127 739		1 546 382
TOTAL GENERAL	2 300 603	666 066	760	2 965 909

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	198 350	260 000	4 751	453 599
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	28 870		375	29 245
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	227 220	260 000	5 126	482 844
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	150 565	62 534	171 334	41 765
Dépréciations comptes clients	105 637	11 856		117 493
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	256 202	74 390	171 334	159 258
TOTAL GENERAL	483 422	334 390	176 460	642 102
Dotations et reprises d'exploitation		12 231	99 427	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		322 534	76 658	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018	%
VENTES DE MARCHANDISES	9 819 305	247 272	10 066 577	10 891 821	-7,58 %
PRODUCTION VENDUE BIENS	-513 139		-513 139	-450 411	13,93 %
PRODUCTION VENDUE SERVICES	-7 789		-7 789	-117 215	-93,35 %

TOTAL	9 298 377	247 272	9 545 649	10 324 195	-7,54 %
-------	-----------	---------	-----------	------------	---------

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
DEMENAGEMENT DEPOT	57 910	6718000
DIVERS	7 125	6726700
INDEMNITES	8 293	6718000
PROV LITIGES	260 000	6875003
PROV SALAIRES	160 214	6718000
REGUL PROVISIONS N-1	2 339	6718000
REGUL PROVISIONS N-1	166 063	6726700
STOCKS	94 156	6718000
STOCKS	62 534	6873000

TOTAL	818 634
-------	---------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
CHEQUES +1 AN	1 417	7727000
DIVERS	1 922	7710000
DIVERS	20 985	7718000
DIVERS	7 614	7727000
PROV LITIGES	4 751	7875003
REGUL PROVISIONS N-1	26 416	7727000
STOCKS	71 907	7873000

TOTAL	135 012
-------	---------

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 652	12 652	
Autres immobilisations financières	101 698	101 698	
Clients douteux ou litigieux	138 572	138 572	
Autres créances clients	1 675 949	1 675 949	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 828	12 828	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 531	3 531	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	486 115	486 115	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	4 537	4 537	
Etat, autres collectivités : créances diverses	184 719	184 719	
Groupe et associés	406	406	
Débiteurs divers	398 282	398 282	
Charges constatées d'avance	142 510	142 510	
TOTAL GENERAL	3 161 798	3 161 798	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice 7 920

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 113	2 113		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 065 342	2 065 342		
Personnel et comptes rattachés	222 026	222 026		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 441	125 441		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	172 220	172 220		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 561	43 561		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 120 740	8 120 740		
Autres dettes	549 990	549 990		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	11 301 434	11 301 434		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4081000	*Fournisseurs - Factures non parven	978 140,96	503 423,36	474 717,60
4081008	*Fournisseurs factures non reçues lo	-8 536,78	-11 937,31	3 400,53
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		969 604,18	491 486,05	478 118,13
AUTRES DETTES				
4198000	*Rabais, remises, ristournes et avo	37 983,72		37 983,72
TOTAL AUTRES DETTES		37 983,72		37 983,72
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4282000	*Personnel - Dettes provisionnées p	99 954,71	80 193,98	19 760,75
4283500	*Personnel - Primes à payer	53 937,10	31 434,00	22 503,10
4382000	*Organismes sociaux - Charges socia	11 242,55	12 902,18	-1 659,63
4386000	*Autres charges à payer		5 269,00	-5 269,00
4482500	*Prov Charge fiscales et autres cha	1 224,00	1 224,00	
4486330	*Formation professionnelle continue	4 901,48	25 341,01	-20 439,53
4486340	*Effort construction à payer	8 022,50	9 237,36	-1 214,86
4486350	*Taxe d'apprentissage à payer	794,44	11 588,13	-10 791,69
4486360	*Cotisations handicapés à payer	8 028,00		8 028,00
4486400	*CET à payer	13 578,78	-14 967,00	28 545,78
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		201 683,56	162 220,64	39 462,92
TOTAL CHARGES A PAYER		1 209 271,46	653 706,69	555 564,77

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2019

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4880000	Charges constatées d'avance	142 510,00	132 959,17	9 550,83
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		142 510,00	132 959,17	9 550,83

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4181000	*Clients - Factures à établir		24 485,88	-24 485,88
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			24 485,88	-24 485,88
AUTRES CREANCES				
4487000	*Etat, produit à recevoir	184 719,10	184 719,10	
4687000	*Divers - Produits à recevoir	13 835,00	13 835,00	
TOTAL AUTRES CREANCES		198 554,10	198 554,10	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		198 554,10	223 039,98	-24 485,88

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agent de maîtrise	13	
Employés	34	
TOTAL		56

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	205 213			36
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

**Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société**

Déclaration au 31/12/2019

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
HOPPS GROUP 1330, avenue de la Lauzière, Europarc de Pichaury - Bât D5 BP 30460, 13592 Aix-en-Provence	SAS	22 402 432	100,00 %

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2019

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL					
Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

La société Pataugas S.A.S a reçu
sur l'exercice courant le soutien
financier de la société mère
HOPPS GROUP S.A.S.

TOTAL					
Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

PATAUGAS
SAS au capital de 7.387.398,41 €
1330, avenue Guillibert de la Lauzière,
Europarc de Pichaury Bâtiment D5,
Z.I. Les Milles CS 90607,
13595 Aix-en-Provence Cedex 3
R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 439 859 299

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 7 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille dix-vingt, le lundi 7 septembre à 9 heures,

au siège social de la société,

l'associé unique de la société, la société Start'Hopps, société par actions simplifiée, au capital de 3.334.170 euros, ayant son siège social 1330, avenue Guillibert de la Lauzière, Bâtiment D5, ZI Les Milles, BP 30460, 13592 Aix-en-Provence cedex 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 538 755 380 (« l'Associé Unique »), est présent en vue de la tenue de la présente séance tenant lieu d'assemblée générale ordinaire d'associés.

La signature du présent procès-verbal tiendra lieu de feuille de présence à la présente séance.

Conformément à l'article 17.5 des statuts de la société, la société Hopps Group, représentée par son directeur général, la société Satine, elle-même représentée par son président, Monsieur Eric Paumier en visio conférence préside la présente séance en sa qualité de président de la société.

Monsieur Thomas Camille, directeur général de la société Pataugas et Madame Maryse Beal, directrice juridique, assistent en visio conférence à la présente séance sur l'invitation de l'associé unique.

L'associé unique désigne Madame Maryse Beal en qualité de secrétaire de séance.

Le représentant du comité social et économique, représenté par Monsieur Laurent Levy, régulièrement convoqué, est présent en visio conférence.

La société KPMG Audit IS, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, représentée par Monsieur Pierre Laurent Soubra, est présente également en visio conférence.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique et du représentant du comité social et économique et dépose sur le bureau de la présente séance les documents suivants :

- les statuts de la société,
- les lettres de convocation,
- le rapport du président,

- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (bilan, compte de résultat et annexe), et
- le projet de texte des décisions

Il rappelle que l'associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du président ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (*première décision*) ;
- Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (*deuxième décision*) ;
- Pouvoirs pour les formalités (*troisième décision*).

Le président déclare que, conformément à l'article 17.2 des statuts, l'ordre du jour, le projet de texte des décisions et les documents nécessaires à l'information de l'associé unique, à savoir, les comptes annuels, le rapport du commissaire aux comptes et le rapport de gestion du président ont été mis à sa disposition au siège social conformément aux dispositions législatives, réglementaires et statutaires en vigueur. Il déclare que l'ensemble des documents ont également été communiqués au comité social et économique.

Après discussions, et plus personne ne demandant la parole, l'associé unique,

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Connaissance prise du rapport de gestion du président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

l'Associé Unique,

- (i) approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir une perte de (1 612 570) euros ;
- (ii) constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que la société n'a supporté au cours de l'exercice écoulé aucune dépense ni aucune charge non déductibles fiscalement visées au 4 de l'article 39 du même code ; et
- (iii) donne quitus entier et sans réserve à la SAS Hopps Group pour l'exécution de son mandat de Président pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

DEUXIEME DECISION

Connaissance prise du rapport du président et après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître une perte de (1 612 570) euros,

l'Associé Unique,

MR
EP

- (i) décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par une perte de (1 612 570) euros, en totalité au poste « *report à nouveau* » dont le solde débiteur est ainsi porté de (6 583 455) euros à (8 196 025) euros et
- (ii) constate conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Associé Unique
Start'Hopps SAS,
représentée par son président, la société
Hopps Group, représentée par son
directeur général, la société Satine, elle-
même représentée par son président
Monsieur Eric Paumier



Président de séance
Hopps Group SAS,
représentée par son directeur général, la
société Satine, elle-même représentée
par son président
Monsieur Eric Paumier



Secrétaire de séance
Madame Maryse Beal

